

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS **DU CONSEIL D'AGGLOMERATION**

## **SEANCE DU MARDI 14 OCTOBRE 2025**

Le mardi 14 octobre 2025 à 18h30, le Conseil d'agglomération, légalement convoqué le mardi 7 octobre 2025, s'est réuni à l'Espace Jean Blanc de la commune de Port, sous la présidence de Monsieur Michel MOURLEVAT.

Présents	Excusés	Absents	Pouvoirs
45	10	11	13

Présents: M. MOURLEVAT, M. PERRAUD, M. EMIN, M. THOMASSET, Mme ESCODA, M. VAREYON, Mme RAVET, M. DELAGNEAU, M. TURC, M. COMTET, M. MATZ, M. MAIRE, M. AUBOEUF, Mme BERGER, Mme BERTRAND, Mme BEY, M. BRITEL, M. BROCHARD, M. BUQUET, Mme DEGUERRY, M. DONZEL, Mme DUBARE, M. DUFOUR, M. DUPARCHY, M. DUPONT Jean-François, Mme EMIN, Mme FLORE, M. GERVASONI, M. GIROD, M. GUILLET, M. GUINET, Mme LAKHDAR-CHAOUCH, M. LALLEMENT, Mme LIEVIN, M. MARTINAND, M. MATHIEU, M. MONACI, M. MOREL. Mme MOREL Jeannine, M. PALISSON, M. PERNOD, M. RAVOT, M. TORRION, M. VAILLOUD, M. ZAMBON (suppléant de M. DUCRET).

Excusés: Mme ANTUNES, M. BENOIT, M. de LEMPS, M. DRUET, M. DUPONT Noël, M. FOUILLAND, M. KAYGISIZ, M. MARTINEZ, M. MILLET, Mme PITTI.

Absents: M. AKHLAFA, M. ARMETTA, M. DOCHE, M. ISSARTEL, M. JUILLARD, Mme MANDUCHER, Mme MOREL Anne, M. NIVEL, Mme REGLAIN, M. TOURNIER-BILLON, Mme VOLAN.

Pouvoirs: M. CRACCHIOLO (pouvoir à Mme FLORE), M. HARMEL (pouvoir à M. MATZ), Mme COMUZZI (pouvoir à Mme RAVET), M. BOURGEAIS (pouvoir à M. EMIN), Mme COLLET (pouvoir à Mme EMIN), M. DEGUERRY (pouvoir à M. DUFOUR), Mme DOMINGUEZ (pouvoir à Mme LIEVIN), M. GUENRO (pouvoir à M. AUBOEUF), Mme GUIGNOT (pouvoir à M. PERRAUD), M. LENSEL (pouvoir à M. THOMASSET), Mme LEVILLAIN (pouvoir à Mme BEY), M. MOINE (pouvoir à M. MONACI), Mme SERRE (pouvoir à M. DONZEL).

Le quorum étant atteint, le Conseil d'agglomération peut délibérer.

Conformément à l'article L 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil d'agglomération nomme à l'unanimité, Mme LIEVIN Karine, Secrétaire de séance.



Rénovation toiture et façades polycarbonates au Gymnase du Macretet et remplacement couverture Entrepôt DUOBUS à Arbent et remplacement de la couverture du Local ordures ménagères à Oyonnax- dépôt de dossiers de demandes de subventions au titre de la DETR, du Fonds Vert et auprès du Conseil Départemental de l'Ain

## Rapporteur: M. TURC

Haut-Bugey Agglomération a l'intention d'améliorer la performance énergétique des bâtiments HBA et de retirer les toitures contenant de l'amiante.

Trois bâtiments sont concernés :

- Gymnase du Macreret à Arbent
- Entrepôt Duobus à Arbent
- Local ordures ménagères à Oyonnax.

Les objectifs principaux recherchés sont :

- Des économies d'énergie par la baisse de la consommation du chauffage dans les bâtiments.
- Des économies de maintenance par la réduction des interventions de détection et réparation des fuites et infiltrations d'eau.
- L'exécution du désamiantage pour respecter les exigences du règlement et du code de la santé publique.

Le cout total de l'opération s'élève à 901 984.00€ HT, travaux et honoraires.

Il est précisé que ce projet a été inscrit au budget primitif 2025 de Haut-Bugey Agglomération.

Afin de mettre en œuvre ces travaux, Haut Bugey Agglomération souhaite déposer une demande d'aide financière auprès de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux, du Fonds Vert et du Conseil Départemental de l'Ain.

Le plan de financement prévisionnel suivant est proposé

Subvention DETR (40%)	360 793.60€
Subvention Fonds Vert (20%)	180 396.80€
Subvention Département (20%)	180 396.80€
TOTAL HT	721 587.20€

Le Conseil d'agglomération,

Par 58 voix pour,

- ADOPTE l'opération de remplacement de la couverture et facades translucides au gymnase du Macretet, la couverture Entrepôt Duobus à Arbent et de la couverture de Local ordures ménagères à Oyonnax ainsi que les modalités de financement.
- APPROUVE le plan de financement du projet tel que détaillé ci-dessus.



- S'ENGAGE à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions.
- AUTORISE le Président à signer tout document relatif à cette opération.

Fait à Oyonnax, le 14 octobre 2025.

Le Président, Michel MOURLEVAT La secrétaire de séance, Mme Karine LIEVIN 20/10/2025 13:27 Accusé de réception



## Accusé de réception d'un acte en préfecture

Rénovation toiture et façades polycarbonates au Gymnase du Macretet

et remplacement couverture Entrepôt DUOBUS à Arbent et

Objet de l'acte : remplacement de la couverture du Local ordures ménagères à Oyonnax

- dépôt de dossiers de demandes de subventions au titre de la DETR, du

Fonds Vert et auprès du Conseil Départemental de l'Ain.

Date de décision: 14/10/2025

Date de réception de l'accusé 17/10/2025

de réception :

Numéro de l'acte : 141025\_2025126

Identifiant unique de l'acte : 001-200042935-20251014-141025\_2025126-DE

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte: 7.5

Finances locales

Subventions

Date de la version de la 29/08/2019

classification:

Nom du fichier: 23\_RENOV\_TOITURE\_GYMNASE\_MACRETET.pdf ( 99\_DE-001-200042935-20251017-141025\_2025126-DE-1-1\_1.pdf )